

RÉUNION MINISTRE DU LOGEMENT – AHI (21 mai)

Lors de la réunion organisée le 21 mai par la ministre du Logement sur l'Accueil Hébergement Insertion, ont été annoncés :

- Le maintien des places d'urgence jusqu'à mars 2022. Sur les 203 000 places actuelles, 200 000 sont assurées. La mesure coûtera 700 millions d'euros, présentés dans un PLFR à venir.
- La reprise des expulsions locatives à partir du 1er juin. En année « normale », on dénombre près de 30 000 expulsions. L'année dernière, il y en a eu 5 000. Il n'y a pas d'objectifs chiffrés, mais l'idée est plutôt d'être sur les bases de l'année dernière. Une consigne de vigilance en ce sens est donnée au préfet.
- La parution à venir d'une instruction donnée dans les prochains jours au préfet pour la vaccination des personnes accueillies (cf. fiche [ici](#), détaillée dans une actualité ci-dessous).
- Le report à 2024 du calendrier CPOM est envisagé sans être pour le moment acté définitivement.
- L'augmentation des prix de journée pour les établissements accueillant des femmes victimes de violences (de 25 euros à 35 euros – 37 euros pour l'Île-de-France) et de 11 à 20 euros pour le diffus.
- Le report de la nuit des solidarités à janvier 2022, car elle tombait entre le premier et le second tour des élections.

L'Uniopss, pour sa part, avait plaidé en amont de cette réunion auprès du Cabinet du ministère du Logement pour le maintien des places d'hébergement, le report des expulsions locatives, l'anticipation de la vaccination des personnes en grande précarité, le report du calendrier des CPOM. Elle s'était interrogée sur le calendrier de sortie de la loi de programmation de l'hébergement et du logement envisagée. Elle avait par ailleurs manifesté son inquiétude sur la mise en place peu avancée des Copils départementaux de prévention des expulsions locatives, et avait exprimé le souhait que la réforme de la tarification des CHRS puisse se faire dans un contexte de crédits revus à la hausse.